

**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie  
**Herausgeber:** Musée d'art et d'histoire de Genève  
**Band:** 35 (1987)

**Artikel:** Sentences et proverbes  
**Autor:** Besson, Francine  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-728554>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Sentences et proverbes

Par Francine BESSON

«Les proverbes sont les enfants du temps et de l'expérience. Chaque siècle apporte avec soi ses usages, ses goûts, et donne matière à de nouveaux proverbes qui prennent cours avec les anciens. Ainsi chaque génération s'enrichit des lumières du présent et du passé. Le recueil qu'on en a fait est pour moi le meilleur cours de philosophie.»

C. de MERY, *Dissertation sur les proverbes*, Paris, 1822

Une feuille d'éventail particulièrement intéressante a été acquise en avril 1986 par le Musée d'art et d'histoire de Genève, afin d'enrichir une collection originale née de différents dons, legs et achats<sup>1</sup>. Son acquisition prouve la volonté d'une politique muséologique consacrée à élargir l'intérêt d'une collection spécifique. La feuille est intitulée: *Sentences et proverbes* (fig. 1) et a retenu toute l'attention des connaisseurs en ce domaine. Une première approche a permis de déterminer la provenance et la datation de la pièce. Il s'agit de l'œuvre d'un artiste français inconnu, actif à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle: il aurait exécuté le travail entre les années 1670-1675. Stylistiquement, sa peinture se rattache au mouvement baroque par le jeu de la perspective et du trompe-l'œil – tous deux destinés à ravir l'œil du spectateur – et par l'extravagance des costumes des personnages dont l'exubérance est caractéristique du XVII<sup>e</sup> siècle.

1. Feuille d'éventail peinte à la gouache. *Sentences et proverbes*, France, 1670-1675. Dim. hors cadre: 59 × 32 cm. Genève, Musée d'art et d'histoire. Inv. AD 6021.

Parure d'une main nonchalante et complice permanent de la coquetterie, l'éventail, quel que soit son aspect, a connu une histoire pour le moins surprenante. A l'origine simplement composé de feuilles et de plumes, il a été à la fois instrument utilitaire et objet de parure. Vecteur de multiples transformations esthétiques il a revêtu les formes les plus diversifiées, des plus simples aux plus complexes. Double incarnation, celle d'un message et d'un langage, il illustre le prodigieux débordement créatif renouvelé au fil des siècles d'esprits qui veulent en varier formes, systèmes, couleurs et matières à la gloire de la frivolité qu'il perpétue et transmua.

Né dans les régions chaudes du globe, il est utilisé par les Egyptiens, les Grecs et les Romains; mais dès l'aube de la civilisation on retrouve aussi sa trace en Chine, au Japon et en Inde.



En Occident, l'éventail conservera longtemps un caractère religieux<sup>2</sup> et traversera allègrement les grands courants de l'Histoire ainsi que les fluctuations de la mode et des styles. Son ornementation variera suivant les époques et s'adaptera au goût de chaque moment. Aux scènes mythologiques, bibliques et populaires du XVII<sup>e</sup> siècle succèderont les bergeries, chinoiseries et fêtes galantes qui marqueront le XVIII<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle l'éventail connaîtra son heure de gloire et où il sera porté à toute heure et en toute saison.

Au cours des siècles, plus d'un artiste lui a consacré son talent: la feuille en vélin, papier ou soie s'est couverte de splendides peintures et la monture en corne, nacre, bois, os, ivoire... a fait vibrer tout l'éclat des matières, miroirs de contrées lointaines.

Au XVII<sup>e</sup> siècle sa mode est répandue dans toute l'Europe même si à la fin du siècle l'intérêt qu'on lui porte s'ameuille. Pour les Précieuses du temps de Molière, il est le «zéphir» ou «le paravent de la pudeur». Objet de luxe, il devient le complément indispensable à la toilette des belles dames de la cour de Louis XIV. Elles s'éventent avec des éventails «brisés» ou «pliés» décorés de peintures souvent puisées dans les pièces de théâtres en vogue, qui fournissaient maints thèmes iconographiques. Il est accessoire et parure de la noblesse avant de devenir peu à peu apanage de la petite bourgeoisie. L'usage de l'instrument se généralisant petit à petit, les graveurs ne manquent pas de s'y intéresser. C'est le cas de Jacques Callot, Nicolas Cochin mais surtout d'Abraham Bosse qui ne dédaigna pas de graver quelques feuilles dont les sujets sont pour la plupart d'inspiration allégorique.

En 1678, les fabricants d'éventails parisiens jusqu'alors rattachés aux doreurs sur cuir, obtiennent des statuts leur permettant de constituer la communauté des «Maîtres Eventaillistes», profession alors réglementée par une série de lois auxquelles les artistes sont impérativement soumis. Ils peuvent à partir de cette date exercer pleinement et en toute légalité leur art.

Il faut cependant noter que peu d'éventails du XVII<sup>e</sup> siècle nous sont parvenus dans leur intégrité. Les riches montures primitives furent arrachées et fondues; avec les métaux précieux récupérés on frappa de nouvelles monnaies pour le financement des guerres.

Les feuilles, jugées pourtant intéressantes ont été enlevées à leur monture première, mises sous verre et transformées en de petits tableaux dont le dessin et la couleur ont pu conserver toute la vivacité de leur premier éclat. Tel fut le sort de notre pièce *Sentences et proverbes*. La feuille démontée est une peinture à la gouache sur papier, collée sur panneau de bois et «mise au rectangle», c'est-à-dire complétée dans son exécution par une main très respectueuse du style existant afin de former un véritable tableau rectangulaire. Elle est placée sous verre et encadrée d'un bois doré. L'éventail ainsi métamorphosé perd sa fonction initiale.

Selon les études récentes et l'avis unanime des spécialistes, il faut rapprocher l'œuvre de la série des feuillets d'éventails du Musée Carnavalet à Paris. Parmi elles, *Le marché à la volaille et le marché au pain, quai des Grands Augustins* (fig. 2) présente un certain reflet de l'actualité en reproduisant une vue de la capitale, des scènes populaires contant les événements petits et grands de la cité au XVII<sup>e</sup> siècle. La composition, très dense, réunit de multiples personnages vaquant à leur tâche quotidienne. Bourgeois et commerçants se côtoient. Au fond, on reconnaît: Le Pont Neuf, la statue de Henri IV et le quai des Orfèvres; technique et composition sont identiques à celles de notre feuille. «La carte d'identité» de l'œuvre d'art ainsi établie, la voie est ouverte à une seconde investigation qui donne le moyen d'aborder l'interprétation du contenu que cette œuvre nous propose.

Le paysage verdoyant qui défile sous nos yeux est parsemé de proverbes, d'adages et de sentences qui nous annoncent tout un domaine spéculatif. Chacun de ces traits d'esprit, synthèse d'une pensée formulée souvent d'une manière elliptique se trouve placés en rapport direct avec une petite scène vivante, prise sur le vif, croquant quelque personnage, un geste du quotidien ou une architecture. L'humour est omniprésent dans chacune de ces sentences, mais n'excède pas les limites d'une moralité sous-jacente. Fort nombreux sont les auteurs qui se sont penchés sur la problématique des proverbes, sur leurs sources, qu'elles soient orales ou littéraires. Aussi, essayerons-nous de dresser un bilan de ces recherches scientifiques afin de proposer une interprétation entre le mot et la scène peinte. Divers points sont à soulever d'emblée: le premier, est celui de pouvoir donner avec exactitude la source du proverbe lui-même. En effet, ces derniers se sont transmis de siècles en siècles, de peuples en peuples, de nations à nations, et ceci par tradition orale ou bien encore par l'entremise de dictionnaires et de recueils copiés et recopiers à maintes reprises. Toutes ces communications plus ou moins directes ont fait subir aux proverbes diverses modifications, dues aussi bien à des erreurs de copies qu'à l'évolution propre de chaque langue, ainsi qu'à des interprétations variables qui ont pu être données au fil des siècles. A cela s'ajoute l'altération que le temps leur a fait subir: un fossé séculaire s'est instauré peu à peu au niveau des mentalités, modifiant graduellement leur sens primitif. De plus, bon nombre d'entre eux se sont perdus, et cette perte due à un abandon progressif de leur emploi, les a fait tomber peu à peu en désuétude rendant l'identification de leur source des plus obscures.

En observant les proverbes écrits sur cette feuille, on constate qu'ils sont peints en lettres d'or, sans doute dessinés au pinceau avec un mélange de feuille d'or broyée avec de la gomme, et tracés d'une orthographe archaïque. Les lettres choisies par le scripteur sont celles d'une écriture italique. Mais en recopiant ces adages, l'artiste a commis des erreurs de transcription, des fautes d'orthographe, a ajouté ou omis ça et là une lettre ou un accent<sup>3</sup> modifiant ainsi le



2. Anonyme, vers 1670 (?) *Le marché à la volaille et le marché au pain quai des Grands Augustins*. Gouache et rehauts d'or sur papier. Paris, Musée Carnavalet. Inv. D 7780.

proverbe dans sa formule d'origine. Et même, certains de ces proverbes ont été partiellement effacés avec le temps rendant difficile, voire impossible leur lecture. La syntaxe en est variable, la forme souvent elliptique, l'allitération dominante. A tout cet univers de mots vient se greffer une philosophie des plus satiriques, pâle reflet de toute une époque: celle raffinée et précieuse des courtisanes et des gentilshommes, mais aussi celle, plus rude et plus réaliste, des petites gens d'origine plus modeste. Le paraître côtoie l'être, l'oisiveté et la nécessité.

#### 1. Proverbe – adage – maxime – sentence – dicton – quolibet et comptine

Il faut tout d'abord définir ces termes pour parvenir, après lecture des différents recueils qui en dressent scrupuleusement l'inventaire au fil des siècles et, en nous y référant, à une synthèse terminologique et historique nous permettant de cerner la définition de chacun de ces modes d'expression. La littérature dans ce domaine abonde, et à quelque subtilité près de notre langue, ils demeurent synonymes.

Chaque phrase citée sur la feuille d'éventail sera ainsi classée dans l'une ou l'autre de ces catégories, et analysée par rapport à toute une tradition découlant d'une éventuelle source. Le facteur commun dominant de chacun de ces termes est que tous se réfèrent à une vérité devenue

sagesse populaire et universelle dans la mesure où cette vérité renvoie à une expérience ou à un témoignage précis. Afin de renforcer leur caractère initiatique et mystérieux, ces termes ont aussi en commun une mise en forme énigmatique résumée en quelques mots, un choix mordant des paroles se prêtant au jeu de l'esprit et une ironie latente. Trois «ingrédients» aptes à aiguiser la curiosité du sage qui se penche sur ces modes d'expression, augmentant ainsi leur impact et laissant une impression vive de : «reviens-y» mais surtout de: «dans le doute abstiens-toi». Devant le proverbe chacun s'interroge.

Le premier mot que nous allons étudier est celui qui est le plus répandu: le mot *proverbe*, dont la source latine est *proverbium*. Un proverbe résume une sentence qui dissimule une métaphore ou illustre une petite parabole en trois ou quatre mots, dont la force allusive est suffisante à l'esprit qui en cherche la référence. Il énonce d'une façon déguisée une règle morale apte à définir une ligne de conduite dans la vie quotidienne. Son impact est celui d'une vérité à prendre pour soi et à faire sienne. Il puise sa source dans le quotidien pour le transcender en une force vraie et morale qui s'érige devant lui et dont il en a saisi tout le sens. Diderot le définit clairement dans son *Encyclopédie*: «Le proverbe est un discours concis, spirituel et sage fondé sur une longue expérience et qui contient ordinairement quelque avis important et utile. Par proverbe, on entend communément une maxime concise et qui renferme beaucoup de vérité que l'usage met dans toutes les bouches et qui prend date.»<sup>4</sup>

Parmi les milliers de proverbes qui ont cours de part le monde, on peut distinguer deux grandes catégories:

- les proverbes généraux qui expriment une idée morale ou reconnue comme universelle dans tous les pays auxquels ils ont été transmis;
- les proverbes particuliers qui possèdent leur originalité spécifique.

Ils sont liés géographiquement à certaines contrées ou historiquement à un événement extraordinaire ayant engendré leur naissance.

Il convient toutefois de remarquer que les proverbes européens ont en commun une certaine originalité, une certaine naïveté et un naturel verbal dans leur expression ou dans leur formulation, tandis que ceux des peuples orientaux font état d'une recherche intellectuelle et d'une complexité d'idées qui s'épanouissent dans la métaphore, pure expression d'une formule abstraite.

L'usage du proverbe remonte à l'Antiquité. Les philosophes de cette époque attachèrent une grande importance à leur emploi. Pythagore, Socrate, Platon, Aristote, Téophraste et Plutarque renforçèrent leurs écrits et leur style de multiples citations proverbiales, destinées à augmenter la portée de leur discours. On les inscrivait même sur les monuments publics afin que chacun puisse les voir et les avoir gravés en son esprit.

Le premier *Livre des Proverbes* considéré comme tel, est l'un des Livres de l'Ancien Testament, attribué à Salomon, fils de David et de Béthsabée, datant du X<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Le titre hébreu *Mishlē* signifie exactement *parangon*, c'est-à-dire sentences brèves et significatives en forme de comparaison. Il s'agit d'un recueil de proverbes moraux rassemblés ultérieurement et dont un certain nombre ne semblent pas se référer ou concerner directement le domaine religieux.

Les proverbes ont été transmis au monde occidental grâce à la *Vulgate* (version latine de la Bible) et à la tradition rabbinique du Moyen Age. Toute cette tradition va donner naissance à une véritable poésie parémiologique. Les proverbes ont commencé à se répandre de plus en plus du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle grâce à la diffusion que leur permet l'imprimerie et à leur concentration sous forme de recueils qui en facilitent leur circulation.

Bon nombre d'entre eux ont été rassemblés par des poètes français. Les poètes du Moyen Age les affectionnèrent tout particulièrement et ne manquèrent pas de les intégrer à leur composition. François Villon, par exemple, un des plus anciens poètes français, écrivit même une *Ballade en Proverbes*<sup>5</sup>. Le *Pantagruel* de Rabelais et le discours de Sancho Pança dans *le Don Quichotte* de Cervantès (1547-1616) sont émaillés de proverbes. Les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles perpétuèrent et développèrent la production de proverbes. Molière et La Fontaine en usèrent abondamment dans leur œuvre. Pourtant l'abus qu'on en fit jeta quelque discrédit sur leur usage et provoqua une réaction à leur encontre. Or, cela n'empêcha guère le XVIII<sup>e</sup> siècle de se montrer friand de

ce genre de composition. Dans les *Salons*, on se plaisait à composer, à inventer des proverbes, mais aussi à les représenter. On disait «jouer aux proverbes», ce qui signifiait imaginer un geste ou improviser une petite représentation théâtrale qui puisse l'expliquer ou le mettre en scène. C'était un plaisir fort apprécié de la haute société que d'en choisir un et de construire toute une histoire fourmillant de personnages à son propos. L'un des fameux protagonistes de ce jeu sur les proverbes fut Carmontelle (1717-1806), littérateur français qui composa un recueil qu'il publia sous le titre de: *Proverbes dramatiques* (1768-1781). Ces proverbes, à peine publiés, connurent un immense succès et devinrent le répertoire favori de ceux qui voulaient jouer la comédie. Petit à petit le proverbe se transforme en une comédie de mœurs quelque peu artificielle. Au XIX<sup>e</sup> siècle Alfred de Musset restera l'un des principaux auteurs dans cette branche de l'art dramatique. *On ne badine pas avec l'amour, Il ne faut jurer de rien* sont des comédies qui n'ont gardé du proverbe que le titre et maintiennent la tradition du genre.

Le mot *adage*, du latin *adagium* est une sentence populaire qui a pour fin une action morale. *Adage* et *proverbe* sont synonymes. Toutefois l'*adage* se dit plutôt du proverbe qui est ancien. Le proverbe est une sentence populaire dont le mot est familier, accessible, criant de vérité et de bon sens, proclamant une vérité devenue presque naïve à force d'universalité, par exemple: *à chaque jour suffit sa peine*. L'*adage* quant à lui, confère à cette même vérité la petite pointe qui la rend plus acerbe et plus pénétrante dans son action, c'est une sentence populaire à la composition pleine de sel et de piquant, par exemple: *Les grands n'aiment les petits que pour le service*. Le proverbe instruit par sa sagesse et sa conception précise, l'*adage* excite par son esprit et sa finesse toute de subtilité.

La découverte de l'imprimerie favorisera la diffusion des œuvres remontant à l'Antiquité. Ainsi, Erasme (1467-1536) rassembla une vaste et précieuse collection, réunissant adages grecs et latins sous le titre *Les Adages* qui parurent sous plusieurs éditions. La première version de cet ouvrage date de 1500 et en fit une œuvre populaire dont le succès ne se départit pas et se répandit à tel point qu'on se hâta de le reproduire dans tous les pays d'Europe.

Le mot *maxime*, du latin *maxima*, signifie grande sentence. Il s'agit d'une proposition énoncée en termes généraux et dictant une règle de conduite. La vérité à laquelle elle se réfère est très usuelle, très compréhensible, prise comme une règle ou une formule à laquelle tous les actes doivent souscrire. Autoritaire dans ce qu'elle exige de celui qui la lit, elle tend à imposer un comportement moral dans tout ce qui touche aux us et coutumes.

On donne le nom de maximes à des recueils de réflexions, de sentences et de préceptes philosophant sur la nature humaine, sur les passions et la moralité découlant de toutes ces considérations. Ce genre de littérature était très en vogue aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, et le mot de maxime reçut une acceptation rigoureusement définie dans la philo-

sophie kantienne. La maxime se doit d'être synthèse, concision exprimée en termes imposants, presque menaçants au niveau de leur portée: *Ne préfère pas l'inconnu au connu; ce que l'on connaît tient au bon sens, mais l'inconnu au hasard*, en est un bon exemple.

Le mot *sentence*, du latin *sententia*, signifiait chez les Anciens, tout ce qui touche à l'âme, tout ce que l'on pense, tout ce qui concerne notre être intime dans ses réflexions personnelles. Nous définirons la sentence comme une pensée morale exprimée d'une façon universellement vraie et louable. Elle est énoncée comme le proverbe en termes simples et directs, par exemple: *Mon opinion est qu'il se faut prêter à autrui et ne se donner qu'à soi-même*. Au XVII<sup>e</sup> siècle, à l'époque où l'on usait et abusait du proverbe, on assiste parallèlement à une floraison de la sentence et de la maxime. La Rochefoucauld dicta ses principes moraux dans son œuvre *Sentences et maximes morales* (1665).

Le mot *dicton*, du latin *dictum*, veut dire «mot, chose dite». Il s'agit d'un mot plaisant et piquant, comme par exemple: *Mariage pluvieux, mariage heureux*. Le dicton devient souvent proverbe et peut être aussi une raillerie dirigée contre quelqu'un, une attaque pour ainsi dire personnalisée.

Le plus incisif de tous ces termes est le mot *quolibet* qui vient du latin et signifie «une question venue en discussion». C'est un propos gouailleur, une mauvaise plaisanterie à l'adresse de quelqu'un, une bouffonnerie, un méchant trait d'esprit, une fade allusion. Diderot en a dit: «Ces sortes d'équivoques et de pointes qu'on emploie trop communément dans les conversations me paraissent encore plus insupportables que les proverbes»<sup>6</sup>.

Le mot *comptine*, vient du verbe compter. C'est une formule enfantine chantée ou parlée servant à désigner celui ou celle à qui sera attribué un rôle particulier dans un jeu. Tout comme le proverbe, elle atteste une tradition orale présente dans les mémoires populaires. La comptine consiste le plus souvent en de petits poèmes oraux, rimés ou assonancés, toujours rythmés ou mélodiques, comme par exemple:

C'est la poule brune  
Qui pond dans la lune;  
C'est la poule blanche  
Qui pond sur la planche.

Il en existe plusieurs types, comme les comptines sur les animaux et sur les objets. Certaines d'entre elles ont même emprunté des bribes de citations aux sentences ou aux dictos devenant elles-mêmes des proverbes à part entière.

## 2. La feuille et ses adages

Dans un paysage verdoyant, ponctué d'architectures, sont représentés plusieurs groupes distincts de personnages de classes sociales différentes, ainsi que des animaux; tous sont campés dans des attitudes diverses, chacun vaquant à ses occupations. De cette vie surprise en plein mouvement résulte une grande agitation. Alliant la scène de genre et la scène galante, cette feuille est empreinte d'une ironie persiflante renforcée par la présence d'adages qui viennent accentuer le caractère piquant de l'histoire contée.

On a souvent parlé des tragédies vécues par le XVII<sup>e</sup> siècle, parsemé dans son parcours de troubles de tous ordres: difficultés politiques (guerre de Trente Ans), économiques, religieuses, sociales (famines), etc. Conscient de ce contexte historique qui en est la trame, ce tableau présente et développe certains thèmes particuliers et liés à tout ce qui en fait son essence: l'amour vénal, le luxe, la tricherie, l'opposition sociale du bourgeois et du paysan mis côte à côte. Mais plaisir et jouissance de chacun sont aussi croqués et portraiturés, et ceci sans doute en réaction viscérale face à la noirceur latente en ce XVII<sup>e</sup> siècle.

Et l'on ne peut s'empêcher, en contemplant cette feuille, de penser à la satire des moralistes et fabulistes du XVII<sup>e</sup> siècle. Les noms de La Fontaine, de La Bruyère et de Molière surtout nous viennent à l'esprit, car ces auteurs se plaisaient à tourner en ridicule les hommes de leur temps.

Une fine et subtile raillerie se cache derrière chaque faits et gestes. L'artiste offre à notre regard une véritable comédie de mœurs, un portrait acéré et impitoyablement lucide de ses contemporains décrits avec justesse dans leurs défauts et leurs travers.

La description des scènes représentées sur cet éventail nous renvoie directement à toute une tradition qui s'est développée sur le proverbe figuré, où texte et image sont juxtaposés. Nous ne citerons que quelques exemples parmi les plus marquants car cette approche ferait l'objet d'une très longue recherche.

L'artiste Pieter Bruegel l'Ancien (1525-1569) puise dans la source proverbiale et populaire. En contact avec les grands humanistes de son époque, il peint en 1559 *Les Proverbes* où la folie humaine et le démoniaque se chevauchent, contés en d'innombrables épisodes, ils illustrent de la façon la plus satirique différents dictos.

En gravure, c'est Jacques Lagniet (1620-1672), graveur au burin, caricaturiste et éditeur qui réunit des dictos populaires sous le titre: *Le recueil des plus illustres proverbes*, recueil considéré comme une source importante pour tenter de connaître l'iconographie de la vie quotidienne vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>. Ils parurent dès 1657 et comprennent trois livres.

Mais il y a plus intéressant encore: ainsi la gravure du début du XVIII<sup>e</sup> siècle (fig. 3) intitulée: *Dictos et proverbes* dans laquelle plusieurs proverbes sont illustrés sur une



\* DICTONS ET PROVERBES ». GRAVURE ANONYME DU DEBUT DU XVIII<sup>e</sup> SIECLE.

3. *Dictons et proverbes*, gravure anonyme du début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Extr. de: A. JAKOVSKY, *Les proverbes vus par les peintres naïfs*, Paris, 1973.

même page. En comparant la feuille d'éventail et la gravure nous constatons que la mise en scène est semblable. Chaque différent groupe de personnages est représenté en action dans un paysage, et le paysage, tout en conférant une idée de continuité, établit un contexte individuel pour chaque scène. Sur la feuille d'éventail chaque épisode est intégré à un morceau de paysage détaillé, ce qui permet à l'artiste d'approfondir l'idée, et de nous offrir une vision aérée de l'anecdote proverbiale. Sur la gravure, les attitudes des personnages se trouvent reprises, et ceci de façon presque littérale: ainsi l'homme caracolant sur son cheval ou les canes qui se suivent pas à pas ou encore, curieusement, les formules proverbiales proprement dites.

Nous étudierons maintenant les scènes de l'éventail en détail, en passant en revue chaque groupe, l'un après l'autre. Trois détails de la photographie initiale constitueront un pôle d'attraction pour la lecture de l'œuvre.

Sur les détails de la partie gauche de la feuille (fig. 4) on aperçoit, au premier plan, un couple surpris dans une scène galante. Un homme courbé dans une révérence maniére, en habit de cour et coiffé d'une perruque bouclée, reçoit, paume ouverte, un billet enroulé. Une courtisane richement parée, coiffée d'un fichu le lui remet délicatement. A l'origine, à côté de ce couple, un proverbe renforçait le sens de ce geste mais aujourd'hui seules quelques bribes de lettres subsistent, le rendant indéchiffrable. Ces quelques lettres: amo..ce..alle..n..sçaur..en. ache... ne permettent pas de reconstituer la totalité de ce véritable rébus et son interprétation ne serait que pure hypothèse. Mais, néanmoins, cette intrigue amoureuse n'est pas sans nous rappeler allusivement *Le Pays du Tendre* tellement en vogue, en cette fin de XVII<sup>e</sup> siècle.

Ce pays allégorique imaginé par les romanciers du XVII<sup>e</sup> siècle était dédié tout entier à l'amour et à ses jeux. Une romancière de cette époque, qui en est pour ainsi dire l'égérie, Madeleine de Scudéry (1607-1701) dans son roman intitulé *Clélie, histoire romaine*, en avait imaginé la carte où toutes les localités étaient symbolisées par des noms galants: Jolis Vers, Billet Doux, Billet Galant; ils indiquaient le chemin initiatique que l'amoureux devait parcourir pour obtenir les faveurs de sa belle. A en croire Mademoiselle de Scudéry, un amant ne parvenait à conquérir sa maîtresse qu'après de longues années de soins et d'assiduité en matière de galanterie<sup>8</sup>.

Un gentilhomme chapeauté, en culotte et veste, est le témoin improvisé de cette idylle qui s'ébauche et il désigne de son doigt un groupe de gallinacés qui s'ébat dans l'herbe (fig. 4). L'adage relié à la scène: *Je lâche mon coq, gardés vos poules*, rend évident le rapport qu'il en fait au couple et qui stigmatise leur relation. Pour étayer notre interprétation, il faut nous référer à l'œuvre de l'académicien Antoine Furetière (1620-1688) la plus prolixe de cette époque, contenant tous les mots français répertoriés et nous livrant une mine de renseignements historiques. Il nous fournit un indice précieux à la rubrique «coq». En effet, selon cet auteur, le coq signifie au figuré un notable d'une paroisse qui s'y est mis en autorité et qui gouverne tous les autres<sup>9</sup>. Le coq et la poule représentent d'une façon imagée et colorée l'homme et la femme<sup>10</sup>. La Fontaine, qui s'est souvent servi de la gent animale pour instruire les hommes, a introduit le coq et la poule dans une de ses fables pour montrer les rivalités amoureuses: *Deux coqs vivoient en paix: une poule survint, et voilà la guerre allumée* (*Les deux coqs*, fable XIII, livre VII). Le conflit naît dès que la poule est présente. Par extension, Molière dans *Les femmes savantes* (1672) affirmera: La poule ne doit point chanter devant le coq, (acte V, scène III), c'est-à-dire qu'une femme doit prendre exemple sur son mari, attendre de recevoir de lui ses commandements et

non lui commander sa conduite. Elle doit se soumettre à l'autorité naturelle de son conjoint. Revenant à la scène peinte, on constate que la femme de la première scène remet un billet, elle ne doit donc pas prendre d'initiative amoureuse si elle ne veut encourir les foudres de celui qui est chargé de régler le jeu amoureux et ses règles de domination.

Derrière ce trio (fig. 4), au second plan, un couple se dispute et un troisième personnage intervient, et tente de mettre fin à la querelle. Ce groupe de personnages s'oppose au premier par sa position sociale, visible dans leurs vêtements, ainsi que par les attitudes qui, de manières et figées, deviennent expressives et vivantes. Même le geste n'est plus une convention. Le mari, sans doute un paysan revenu de son labeur, brandit un bâton dont il est prêt à frapper sa femme. Mais un inconnu présent sur les lieux de l'algarade veut empêcher le mari d'asséner son coup; il reçoit un coup de poing dans la mâchoire, ce qui fait choir le chapeau du malheureux. Ce dernier essaye de repousser de son bras gauche la femme qui, de rage, veut se jeter sur son mari. Cette scène de ménage met en relief le proverbe: *Entre le bois et l'écorce, ne faut point mettre le doigt*, ce qui illustre une moralité usuelle sous la forme d'une métaphore.

Un tel proverbe s'emploie pour signifier que l'on se trouve engagé entre deux puissances qui donnent sujet à crainte des deux côtés. Et l'on peut ajouter un autre proverbe en référence: *mettre le doigt entre l'enclume et le marteau*; en d'autres termes, il faut éviter d'intervenir dans les querelles de personnes en apparence bien unies, si l'on ne veut s'attirer quelque mésaventure personnelle. C'est un proverbe qui s'adresse aux gens qui aiment plus se mêler des affaires d'autrui que des leurs. Molière a mis ce proverbe en action dans une des scènes du *Médecin malgré lui* (acte I, scène II); il représente l'insconscient en la personne de Sganarelle qui intervient dans une querelle entre couple. Molière fait dire à Sganarelle: «Et vous êtes un impertinent de vous ingérer des affaires d'autrui. Apprenez que Cicéron dit qu'entre l'arbre et le doigt, il ne faut point mettre l'écorce». Dans un ouvrage de Didier Loubens sur *Les proverbes et locutions de la langue française* [...] on trouve l'origine imagée de ce proverbe sous une forme anecdotique: «Milon de Crotone était un athlète de la grande Grèce qui vivait au VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C., il était d'une force prodigieuse. Malgré son âge avancé il voulut un jour éprouver s'il lui restait encore quelque force. Il traversait tout seul une forêt, près de sa route se trouvait un chêne fendu déjà de plusieurs côtés. Il mit ses doigts dans les fentes et essaya de séparer l'arbre en deux parties. Il commença bien à écartier les fentes jusqu'au centre et se reposa un moment de ses efforts tout en laissant ses mains dans l'ouverture. Mais, sans qu'il s'en doutât, les deux parties de l'arbre se rejoignirent et retinrent si fortement les mains de l'athlète qu'il ne put se dégager. Les bêtes de la forêt le mirent en pièce»<sup>11</sup>. La prudence est donc mère de toute sûreté et l'homme aurait dû se rappeler le précepte avant de tenter de séparer le couple.



4. Détails gauches de la feuille d'éventail: *Sentences et proverbes*.

Pour renforcer cette idée de lutte et de désordre un nouveau proverbe est introduit (fig. 4): *Chanceux come le chien à Brusquet*, illustré par un petit chien qui mord les jupes de la femme furibonde qu'il tente de tirer en arrière. Un petit garçon armé d'un bâton le frappe pour qu'il cesse ce manège. Brusquet est l'un des personnages proverbial bien connu, dont le chien fut mangé par les loups la première fois qu'il alla au bois. C'est Antoine Oudin, auteur des *Curiositez / françoises* [...] qui nous en donne une définition précise: «heureux comme le chien de Brusquet qui alla au bois, et le loup le mangea», c'est-à-dire mal fortuné<sup>12</sup>. On prononce donc ce proverbe à l'encontre d'une personne malchanceuse dans ses entreprises.

Le proverbe sera repris au XIX<sup>e</sup> siècle, par Charles Nodier (1780-1844), littérateur et conteur, qui va relater l'histoire du chien de Brusquet dans l'*Histoire du Roi de Bohême et de ses sept Châteaux* (1830), pastiche du conte pour enfants. L'adage qui conclut ce conte est ancien et y a été glissé par Charles Nodier en souvenir de sa Franche Comté natale.

Le résumé du conte est le suivant: un bûcheron qui s'appelait Brisquet vivait dans une forêt avec sa femme Brisquette, ils avaient deux enfants Biscotin et Biscotine, ainsi qu'un chien nommé Bichonne. Un jour, Brisquet alla au bois avec ses enfants et son chien qui les précédait. Un loup le surprit; pour avertir ses maîtres du danger, le chien aboya mais fut tué par le loup. D'un coup de hache, Brisquet assomma le loup et enterra son chien. «Et c'est ainsi depuis ce temps-là qu'on dit en commun proverbe: malheureux comme le chien à Brisquet, qui n'allit qu'une fois au bois, et que le loup mangit»<sup>13</sup>.

Dans la même veine satirique, vient ensuite: *Quand les cannes vont au champ, la première va devant*, phrase illustrée par quelques canes furetant dans l'herbe (fig. 4).

Dans un recueil où sont compilés des proverbes rassemblés par M. Desciseaux, on trouve l'explication suivante de ce proverbe: «le peuple dit aux importuns qui demandent: Et quand? la réponse sera: quand les canes vont aux champs, les premières vont devant»<sup>14</sup>.

Antoine Oudin donne une définition analogue en ajoutant qu'il s'agit d'une «raillerie vulgaire pour ne pas répondre à quelqu'un qui nous répète quand? avec importunité»<sup>15</sup>. Tirée du folklore enfantin, la citation se réfère aussi à une comptine, devenue proverbe, qui commence ainsi: «Quand trois canes s'en vont aux champs, la première va devant. La seconde suit la première, la troisième va derrière, etc.»<sup>16</sup>.

On use de cette expression pour se moquer d'une affirmation dont l'évidence rejoue le ridicule, pour se railler de personnes qui se font des politesses cérémonieuses et interminables pour se céder le pas. Dans un souci d'imitation, ceci renvoie à ces canes qui se suivent et se copient mutuellement. Sur la gravure précitée (fig. 3), l'artiste reprendra la même idée, aussi bien dans l'illustration que dans la formule proverbiale.

A la suite, une autre scène illustrée par la croupe d'une cane jaillissante de l'eau (fig. 4) est assortie de la sentence: *N'est pas bien caché à qui le cul on void*. La seule référence que nous puissions citer à propos de ce «méchant mot» est celle rapportée par Antoine Oudin: «il est bien caché à qui l'on voit le cul», c'est-à-dire qu'une personne à demi découverte est bien facile à trouver, ou qu'il est difficile de cacher la mauvaise nature d'un méchant personnage<sup>17</sup>, le défaut se révélant toujours d'une façon évidente et implacable, quelque soit la contenance qu'on essaye de prendre. Il est intéressant de noter qu'Oudin insiste sur l'aspect très ironique de cette trivialité, et en donne le sens propre, alors que notre artiste insiste sur l'aspect négatif de la situation.

Dans le fond, à l'arrière plan, quelques ruines se profilent à l'horizon, au bord d'un lac, et se dessinent sur un ciel nuageux (fig. 4 et 5). Un petit homme, vu de dos, joue de la trompette, et conduit un troupeau de vaches venu s'abreuver. *A gens de village, trompète de bois*, signifie qu'il faut traiter chacun selon son mérite. Dans *La fleur des proverbes français*, petite encyclopédie récréative de M.G. Duplessis, il en est

donné l'explication suivante: «[...] Chacun dans le monde a les jouissances qui lui sont propres et tout le monde d'ailleurs n'a pas assez de fortune pour s'amuser par mode ou par étiquette. On peut heureusement se réjouir à moins de frais»<sup>18</sup>. Ainsi, l'homme et son troupeau, trouvent leur juste bonheur dans cette saine occupation. Cela peut impliquer aussi que chacun doit rester à sa place sociale et se procurer des plaisirs correspondant à sa condition et à sa fortune.

De la scène champêtre, nous passons à la cavalcade (fig. 4 et 5). Un gentilhomme princièrement vêtu, caracole sur un cheval à la robe claire, un dernier regard jeté en arrière semble laisser planer quelque regret ou l'ombre d'un désir inassouvi. Le dicton concluant la parade est: *Bon cheval, et mechant hōme, n'amande pour aller à Rome*. Il n'est en effet plus temps de chercher des précautions quand le mal est arrivé et les pèlerinages n'améliorent pas ceux qui les font. Selon les recherches effectuées par M.G. Duplessis, historiquement, ce dicton satirique passé en proverbe, se référerait à la Rome antique, à l'époque où se faisaient des pèlerinages. D'abord entreprises avec dévotion, ces escapades se terminèrent par la suite en parties de plaisir, et «le lieu de plaisir des sens» devint vite celui d'une société décadente, donnant ainsi mauvaise réputation à ceux qui y prenaient part. Un témoignage nous demeure rendant compte de l'état de disgrâce morale où est tombée la ville: «le loup alla à Rome; il y laissa de son poil, et rien de ses coutumes»<sup>19</sup>.

On ne saurait dire vers quelle «Rome» le cavalier se dirige, vers quelle sombre débauche, mais son regard en coulisse jeté en arrière peut nous laisser supposer quelque grivoiserie... si l'on veut bien en croire le proverbe. Sur la gravure (fig. 3) le cavalier est sensiblement le même et le proverbe qui s'y rattache aussi: *jamais bon cheval ny méchant hōme n'a amandé pour aller à Rome*. L'idée du méchant est ici prise au sens propre, puisque le cavalier brandit une épée tandis que sur la feuille s'exprime une méchanceté plus morale que réelle.

Sur la feuille d'éventail, au-dessous du cavalier (fig. 4 et 5) se tient, devant un bosquet, un homme de qualité, en bel habit, tout de noir vêtu, en chemise à jabot et engageantes, cape ample et chaussures à larges noeuds. Il avance, esquisse un pas dansé, et tient à la main une bourse qu'il montre ostensiblement. Ce personnage bouffi de vanité et de suffisance est le portrait même du pédant et de l'orgueilleux, fier de sa superbe. A sa personne correspond le quolibet suivant: *Il est glorieux comme un asne qu'on estrilles*, c'est-à-dire fier ou orgueilleux tel Artaban. Le verbe «estrillier» signifie en ancien français: «frotter, nettoyer» avec l'étrille, qui est une plaque de fer portant des rangées de dents parallèles pour nettoyer le poil des chevaux ou des mulets<sup>20</sup>. Il se dit figurément de l'homme qui se fait frotter et décrasser quand il est en sueur<sup>21</sup>. Ainsi, tel l'animal qu'on vient de lustrer pour rendre son pelage doux et beau, l'homme nous apparaît tout fier dans ses beaux atours. Dans le quolibet, il est toutefois qualifier «d'asne» ce qui confère à sa prestance un aspect ridicule; chaque démons-

tration de vanité personnelle qu'il essaye de manifester devient encore plus vaine et méprisable.

Sur les détails de la partie centrale de la feuille d'éventail (fig. 5), d'autres proverbes renferment une morale tout aussi criante de vérité et d'un impact saisissant. Ainsi: *A Fourbe Fourbe et demy* est figuré par deux bourgeois en apparence amis: ils se saisissent par le collet tout en se dérobant mutuellement la bourse dissimulée dans leur poche sans qu'il n'y paraisse. Ce proverbe elliptique signifie que l'on éprouve une certaine satisfaction à voir un fripon reconnu, et que ce dernier est lui-même dupé par un fourbe, tout aussi habile que lui. La moralité que nous devons tirer de cet épisode est que nous devrions nous montrer plus audacieux que celui qui nous attaque. Dans les recueils l'expression du proverbe est plus souvent formulée ainsi: à trompeur, trompeur et demi, ou plus explicite encore: à corsaire, corsaire et demi. L'on connaît en effet l'habileté de ces brigands à duper leur monde<sup>22</sup>. Dénoncé dans son travers par l'artiste, le fourbe use de toutes sortes d'artifices, de ruses, de souplesse et met en usage les dissimulations et les stratagèmes les plus remarquables pour atteindre son but, mais tombe souvent sur plus malin que lui. Ainsi, ces deux hommes se trompent à qui mieux mieux, et c'est à celui qui bernerai le plus l'autre.

A la droite des deux personnages (fig. 5), au dessous d'une colline boisée se dresse un château flanqué de tourelles, au pont-levis redressé. Sur le mur crénelé de cette forteresse, il est «gravé» l'inscription suivante: *Il n'es point de belle prison ny de laides amours*. Le premier vers du proverbe, renforce l'hermétisme visuel de cette architecture où toute ouverture est grillage ou occlusion, en appelle à une notion ici rejetée et anihilée: «la liberté est si aimable et précieuse à tout homme: sans elle nul lieu ne peut être agréable, même pas une maison bâtie toute d'or, si elle sert de prison»<sup>23</sup>. Le second vers du proverbe que l'on trouve fréquemment cité seul dans les recueils de référence rappelle que la bonté, la grâce, l'esprit, tiennent souvent lieu de beauté et ne sont pas moins propres que celle-ci à séduire. Mais avec le temps la beauté passe tandis que la laideur reste toujours. L'éphémère nourrit tout ce qui n'est qu'apparence et ne résiste pas au passage du temps. Selon un autre proverbe analogue à celui-ci la tradition rapporte que: «l'objet qu'on aime est toujours beau». L'œil averti d'un amant découvre dans sa bien-aimée toutes les qualités qu'un indifférent ne saurait entrevoir<sup>24</sup>. L'amour fait de l'apparence une réalité, source de toutes ses illusions et de ses désirs.

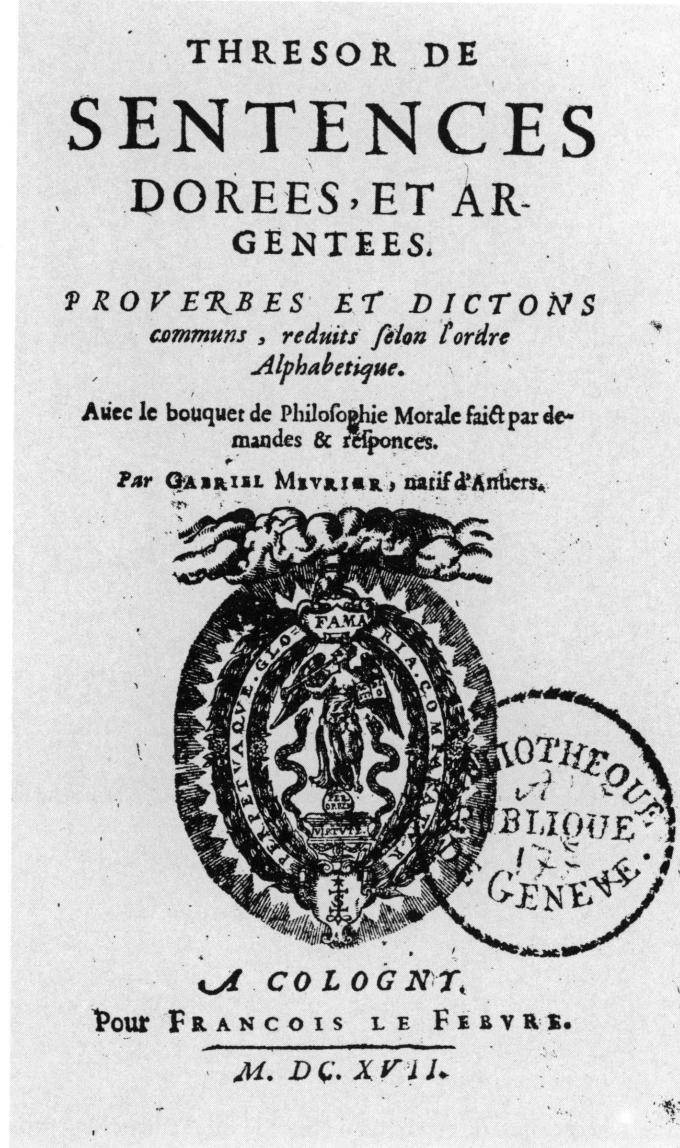
Un autre proverbe fait suite à celui-ci: *agréable comme la porte d'une prison*. Dans le *Dictionnaire / comique / satyrique / critique / burlesque libre et proverbial* de P.J. Le Roux, un Français réfugié à Amsterdam, on lit la locution suivante: «cela est charmant comme la porte d'une prison»<sup>25</sup>, locution proche de celle citée sur la feuille d'éventail, c'est-à-dire peu aimable, désagréable. Alfred de Musset qui s'intéressa aux proverbes, glisse dans ses *Poésies nouvelles*: «triste comme la porte d'une prison», dans son poème: *Le mie prigion*<sup>26</sup>.



5. Détails centraux de la feuille d'éventail: *Sentences et proverbes*.

A l'avant-plan de ce château (fig. 5): une jeune fille vêtue d'une robe et d'un tablier reçoit une bourse remplie d'écus des mains d'un homme âgé et grisonnant, au regard équivoque. *Fille qui prand se vend*, telle est la sentence de la scène. Généralement, cette sentence comprend une suite non donnée ici par l'artiste: fille qui donne s'abandonne. Emanée des anciennes cours d'amour elle signifie que la femme qui reçoit des présents d'un homme met son honneur en danger, et, si elle accepte un quelconque cadeau, même une simple fleur, elle risque d'y laisser sa vertu<sup>27</sup>. Si elle se laisse tenter par les charmes trompeurs d'une première inclination, lui faisant perdre toute sagesse et prudence, l'innocente ira alors aux devants de grands tourments et d'amer regrets. Gabriel Meurier, philologue belge a composé un ouvrage intitulé: *Thrésor de / sentences / dorées et argentées / proverbes et dictos [...]* (fig. 6).

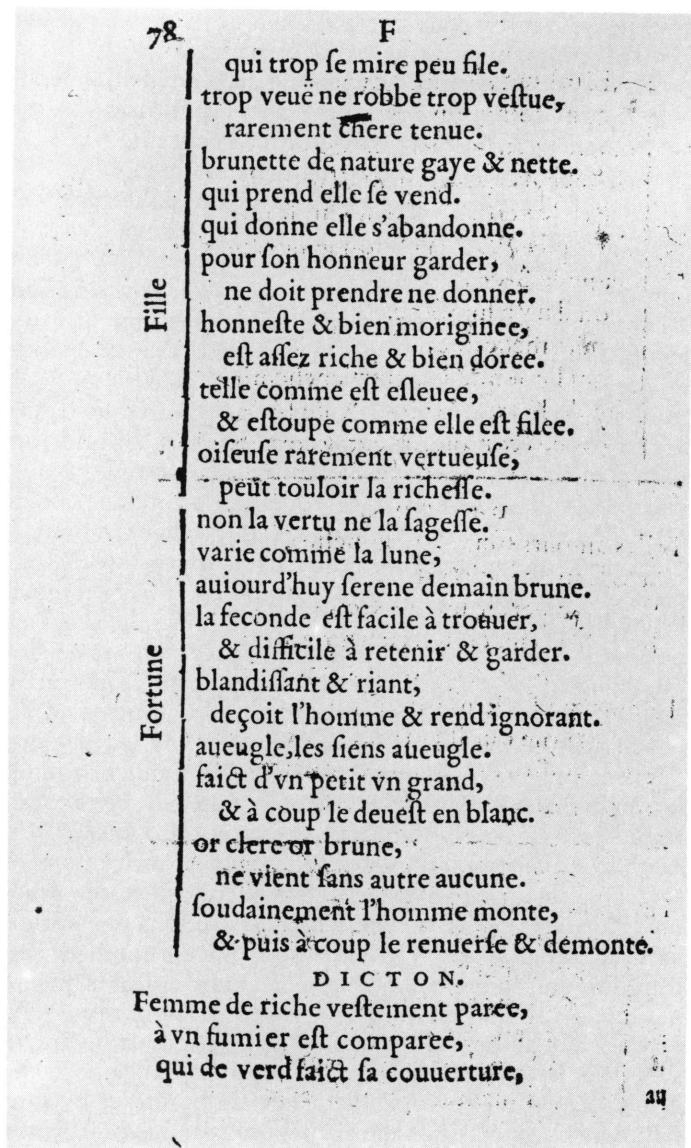
Ce recueil, dont la première édition date de 1568, rare et recherchée des spécialistes, regroupe des proverbes



6. Page de frontispice de: GABRIEL MEURIER, *Thrésor de / sentences / dorées et argentées / proverbes et dictos [...]*, Cologny, 1617. Bibliothèque publique et universitaire, Genève.

empruntés aux auteurs classiques. La Bibliothèque publique et universitaire en conserve l'édition de 1617. À la rubrique «fille» (fig. 7), on peut lire cette sentence dans sa formule intégrale.

Sur les détails de la partie droite de la feuille (fig. 8), l'on voit un édifice aux fenêtres, portes et baies largement ouvertes; il s'agit d'une auberge ou d'une maison bourgeois, dans laquelle nous sommes conviés à participer aux scènes qui se déroulent à l'intérieur. Au premier étage, un rideau ouvert et retenu par un noeud sur le côté, nous fait



7. Une des pages du recueil de Gabriel Meurier.

assister au premier acte d'un jeu théâtral. Une femme allongée, en chemise de nuit et bonnet, est allongée sur un lit, un bras replié retient ses couvertures, l'autre est offert aux soins attentifs d'un médecin. Ce dernier lui tâte délicatement le pouls. Dans un geste de grande affection, il se penche vers elle, son chapeau à plumes git à terre, signe de précipitation ou de déférence. En-dessous le proverbe: *Après la mort, le Médecin*; il s'emploie quand on s'avise trop tard d'un remède ou d'une précaution qu'il fallait prendre à temps<sup>28</sup>. Le médecin accouru au chevet de sa malade inter-

vient trop tard, il n'est plus temps, la mort va frapper incessamment. L'épisode rappelle celui illustré sur la gravure (fig. 3): «A la mort nul, n'échappe, après la mort le médecin», ou plus ironiquement le médecin suit l'allégorie de la mort incarnée par le squelette et sa faux. Sur la feuille d'éventail, l'artiste a occulté cette première partie du proverbe, et cette sévère représentation du trépas.

Au rez-de-chaussée, nous nous retrouvons dans une sorte de taverne (fig. 8). Un gentilhomme assis porte une coupe à ses lèvres. Devant lui se dresse une table recouverte d'une nappe blanche, où reposent assiettes, couverts et chapon dressé sur un plat au centre, bel exemple de nature morte. Un homme de la rue, chapeau en main et panier au bras, fait irruption dans la pièce et présente humblement une volaille qu'il tient par le cou. Cette séquence est expliquée par le proverbe suivant: *Qui chapon mange chapon lui vient*. Le rapport est direct: le bien vient plutôt à ceux qui en ont déjà, plutôt qu'à ceux qui ne possèdent rien. C'est une manière originale d'exprimer le fait qu'il y a des gens bien nés, auxquels tout réussit et pour lesquels un bonheur en appelle presque toujours un autre. Ainsi, le bourgeois bien installé, prêt à se régaler du festin, reçoit le double de ce qu'il a déjà<sup>29</sup>. C'est une parodie du proverbe: «qui chapon donne, chapon lui vient», c'est-à-dire qu'un cadeau nous en procure un autre. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Carmontelle va le reprendre dans ses *Proverbes dramatiques* et le mettre en action dans une petite comédie en quatre scènes intitulée: *Le chapon au gros sel* (proverbe XXI)<sup>30</sup>. L'on sait en effet que le chapon était un met cher et délicat, fort apprécié de tous, et c'est ainsi qu'il servit à exprimer dans le langage cette simple vérité. Dans le même sens on prononce plus volontiers: «l'eau va toujours à la rivière» ou bien encore «l'argent ne cherche que l'argent.»

A droite du notable (fig. 8), au premier plan, une jeune servante apporte du vin dans un estagnon en paille et un verre; elle tente vainement de soustraire un pan de sa robe, resté pris. *Belle fille et méchante Robe trouve toujours qui l'accroche*, l'adage est rapporté dans le *Dictionnaire des proverbes français*, de Pierre de La Mésangère. Selon cet auteur, il est une misérable équivoque qui repose sur deux sens différents du verbe accrocher: une belle fille ne manque pas d'amants, et une méchante robe s'accroche à tous les clous<sup>31</sup>.

A l'arrière fond de ce lieu (fig. 8), un greffier, une plume à la main, est assis devant son comptoir, des livres de comptes ouverts devant lui. Interpellé par un client dont le visage apparaît derrière une lucarne grillagée, il redresse la tête. Le proverbe correspondant à cette scène est: *Il ressemble le greffier de Vaugirard, il ne sauroit écrire, quand on le regarde*. Certains proverbes, comme celui-ci, ont vu le jour dans une région spécifique, une ville, un bourg ou une petite localité, et leur sens est indissociable de leur lieu de naissance. Vaugirard était ainsi une ancienne commune des faubourgs parisiens. Cette région très fertile, fut un centre d'approvisionnement de Paris dès le début du Moyen Age.



8. Détails droits de la feuille d'éventail: *Sentences et proverbes*.

D'abord village de Valboistron, elle changea de nom par la suite grâce au premier bienfaiteur du lieu: Gérard de Moret, abbé de Saint-Germain qui fit construire une maison de campagne avec une chapelle pour les moines de son abbaye. La résidence devint le siège de la seigneurie ecclésiastique de Vaugirard. La fondation de l'abbé contribua au développement du site, et par reconnaissance on donna alors le nom de Val Gérard, Vaulgérard puis Vaugirard à cette localité<sup>32</sup>. Au XVII<sup>e</sup> siècle, elle n'était encore guère constituée, mais tout de même un but recherché de promenades par les Parisiens. Le proverbe, à l'origine un simple quolibet ayant trait à ce bourg, a longtemps été populaire pour désigner une personne qui se trouve dans un grand embarras, ceci en référence au fameux greffier de Vaugirard qui tenait son greffe dans un lieu obscur et exigu, où la lumière ne pénétrait que par une minuscule lucarne. Si quelqu'un s'avisait de se présenter à lui et de lui faire face, le greffier ne pouvait plus écrire, la silhouette du visiteur lui ôtant le jour. De plus, personne ne pouvait pénétrer dans

ce lieu, vu son étroitesse. L'image sur l'éventail est tirée de cette tradition régionale et a été rendue fidèlement par l'artiste<sup>33</sup>. Par extension, le proverbe fut employé par la suite pour parler d'un homme timide qui se déconcerte facilement et préfère l'abri de l'ombre à la clarté du grand jour.

Le dernier épisode situé au premier plan (fig. 8), hors de ce cadre architectural, nous montre à quel point les animaux ont enrichi le langage proverbial. Un chat tigré et un rat sont aux aguets et dévorent voracement les restes d'un même repas. *A bon Chat, bon Rat*, nous proclame cette allégorie. Le proverbe formant précepte nous enseigne la moralité suivante: «il faut déjouer la ruse par la prudence et un homme mordant se fait quelquefois mordre lui-même»<sup>34</sup>. Il se dit de ceux qui luttent à forces égales. Il était bien répandu au XVII<sup>e</sup> siècle, et en temps de guerre il était d'usage pour désigner deux adversaires aux prises l'un avec l'autre. Il met en relief l'idée suivante: «à bon assaillant, bon défendeur». Pour bien saisir la portée et la morale du proverbe, il faut se référer à une fable de La Fontaine intitulée: *Le Chat et le vieux Rat* (fable XVIII, livre III). Le moraliste parle du chat Rodilardus qui usait de tous les subterfuges pour croquer rats et souris. Mais il finit par trouver un jour un adversaire de taille digne de lui: un vieux rat qui avait payé son expérience de sa queue perdue à la bataille.

«[...] Un rat, sans plus, s'abstient d'aller flairer autour;  
C'étoit un vieux routier, il savoit plus d'un tour;  
Même il avoit perdu sa queue à la bataille.  
Ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille,  
S'écria-t-il de loin au général des chats:  
Je soupçonne dessous encor quelque machine.  
Rien ne te sert d'être farine;  
Car, quand tu serois sac, je n'approcherois pas.  
C'étoit bien dit à lui; j'aprouve sa prudence:

Il étoit expérimenté,  
Et savoit que la méfiance  
Est mère de la sûreté.»

Sur la feuille d'éventail, ces deux ennemis jurés mettent bien en lumière le proverbe, ainsi que la morale émise par La Fontaine à la fin de la fable.

Oserions-nous dire que ce proverbe est une ultime adresse et une mise en garde du peintre lui-même au spectateur face à sa composition toute de subtilité et de finesse. Le chat serait le peintre, le rat le spectateur et le reste des mets les proverbes disséminés sur le panneau. «A bon chat, bon rat», à bon entendeur salut!

Ayant fait le tour de ces «traits saillants» de la langue française nous constatons que le tableau reprend tous les genres picturaux en vogue au XVII<sup>e</sup> siècle: la scène galante, la scène de genre, le portrait en pied, le portrait équestre, la scène champêtre, le paysage avec architecture, la scène d'intérieur avec ou sans nature morte, la scène animalière.

Synthèse de tout l'esprit d'un siècle, il nous le restitue avec la volonté moralisatrice d'un artiste qui a voulu, sous le charme anodin et ludique de séquences vivantes, nous rappeler que la morale est le seul maître de nos actes.

S'il nous fallait donner des titres, fussent-ils arbitraires, à l'ensemble de cette composition, ils pourraient se subdiviser ainsi:

- le couple et l'analyse de ses rapports;
- la tromperie et ses multiples facettes;
- la bourgeoisie et son quotidien.

En effet, chaque séquence dépeint un trait satirique de la société que le peintre a voulu stigmatiser pour nous la mieux rendre dans toute sa complexité.

<sup>1</sup> La collection d'éventails a fait l'objet d'un travail de catalogue et de publication, cf. M. VOLET-A. BEENTJES, *Eventails, collection du Musée d'art et d'histoire de Genève*, Genève, 1987. Voir *Sentences et proverbes* pp. 46-47.

<sup>2</sup> Il faut penser au *flabellum*, ancêtre de l'éventail, en usage dans la liturgie. Il peut être formé de plumes de paon, de fine peau ou de tissu très fin adaptés à un long manche.

<sup>3</sup> Tous les proverbes seront transcrits dans le texte, tels qu'ils sont écrits sur la feuille d'éventail, en tenant compte des modifications qui ont pu être apportées.

<sup>4</sup> D. DIDEROT et D'ALEMBERT, *Encyclopédie / ou dictionnaire raisonné / des sciences / des arts et des métiers*, Stuttgart, 1966, réimpr.: Paris, 1751-1780, t. XIII, pp. 510-511.

<sup>5</sup> La ballade de F. Villon est citée dans: M.G. DUPLESSIS, *Bibliographie parémiologique, études bibliographiques et littéraires*, Paris, 1847, p. 125.

<sup>6</sup> D. DIDEROT et D'ALEMBERT, *op. cit.*, t. XIII, p. 728.

<sup>7</sup> R.-A. WEIGERT, *En marge des proverbes de Lagniet*, dans: *Gazette des Beaux-Arts*, t. LXX, 1967, pp. 177-184.

<sup>8</sup> M. de SCUDERY, *Clélie*, Livre I, pp. 400-401.

<sup>9</sup> A. FURETIÈRE, *Dictionnaire / universel / contenant généralement / tous les mots françois / tant anciens que modernes* [...], La Haye, 1694, p. 337.

<sup>10</sup> P.J. LE ROUX, *Dictionnaire / comique / satyrique, critique / burlesque / libre et proverbial*, Lyon, 1735, p. 159.

<sup>11</sup> D. LOUBENS, p. 159. L'auteur se base lui-même sur l'histoire ancienne pour relater cette anecdote, donnant ainsi une source possible à la naissance de ce proverbe.

<sup>12</sup> Antoine Oudin était secrétaire interprète du roi, professeur de langues et philologue distingué sous Louis XIV. Dans son ouvrage: *Curiositez françoises* [...], sont regroupés des expressions, des proverbes et des quolibets, dont la véritable signification n'est plus guère connue de nos jours. Il est cité de très nombreuses fois par les spécialistes en parémiologie, c'est pourquoi il y sera souvent fait référence dans cet article. Voir l'expression proverbiale du chien de Brusquet, p. 98.

<sup>13</sup> Ch. NODIER, pp. 360-370.

<sup>14</sup> M. DESCIEUX, *Recueil de proverbes français, extraits des meilleurs auteurs*, Paris, 1854, p. 222.

<sup>15</sup> A. OUDIN, *op. cit.*, p. 71.

<sup>16</sup> J. BAUCOMONT, *Les comptines de langue française*, Paris, 1961, p. 248. Cet auteur, en révélant cette comptine dans son ouvrage fait mention de poules, en précisant toutefois que l'on peut avoir aussi des canes ou des vaches au lieu de poules.

<sup>17</sup> A. OUDIN, *op. cit.*, p. 144.

<sup>18</sup> M.G. DUPLESSIS, pp. 635-636.

<sup>19</sup> *Ibid.* pp. 138-139.

<sup>20</sup> F. GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1898, t. IX, p. 567.

<sup>21</sup> A. FURETIÈRE, *op. cit.*, p. 570.

<sup>22</sup> D. LOUBENS, *op. cit.*, pp. 26-27.

<sup>23</sup> J. NICOT, *Thrésor / de la langue / françoise tant / ancienne / que moderne*, Paris, 1960, réimpr.: Paris, 1621. cf. *Proverbes françois (explications morales)* p. 19.

<sup>24</sup> M. QUITARD, *Proverbes sur les femmes, l'amitié, l'amour et le mariage*, Paris, 1861, pp. 287-289.

<sup>25</sup> P.J. LE ROUX, *Dictionnaire / comique / satyrique, critique / burlesque / libre et proverbial*, Pampelune, 1786, t. II, p. 356.

<sup>26</sup> A. DE MUSSET, p. 249.

<sup>27</sup> M. QUITARD, *op. cit.*, pp. 40-41.

<sup>28</sup> A.J.-V. LE ROUX DE LINCY, *Le livre des proverbes français [...]*, Genève, 1968, réimpr.: Paris, 1859, t. I, p. 265.

Cet ouvrage contient une collection très importante de proverbes français, de tout genre et de toute époque. Il renferme une introduction sur l'histoire des proverbes, une notice détaillée des principaux manuscrits qui contiennent des proverbes et enfin une bibliographie indiquant les meilleurs recueils de proverbes. L'ensemble de ces proverbes est réparti en deux volumes et distribué en différentes séries selon le sujet auquel ils se rapportent ou la nature des idées qu'ils expriment. Cette manière de classer les proverbes offre sans doute l'avantage d'embrasser d'un seul coup d'œil tous ceux qui appartiennent à un même ordre d'idées, soit l'origine probable, soit la véritable signification.

<sup>29</sup> P. DE LA MESANGERE, *Dictionnaire des proverbes français*, Paris, 1821, 2<sup>e</sup> éd., pp. 102-103.

<sup>30</sup> L.-C. CARMONTELLE, cf. *Le chapon au gros sel*, dans: *Proverbes dramatiques*, Paris, 1822, t. I, pp. 281-288.

<sup>31</sup> P. DE LA MESANGERE, *op. cit.*, p. 19.

<sup>32</sup> J. HILLAIRET, *Dictionnaire des rues de Paris*, Paris, 1963, t. II, pp. 605-606.

<sup>33</sup> A.J.-V. LE ROUX DE LINCY, *op. cit.*, t. I, p. 403.

<sup>34</sup> L. MARTEL, *Petit recueil des proverbes français*, Paris, 1883, p. 185 proverbe n° 389.

## Bibliographie choisie:

J. BAUCOMONT, *Les comptines de langue française*, Paris, 1961.

F. CARADEC, *Histoire de la littérature enfantine en France*, Paris, 1977.

L.-C. CARMONTELLE, *Proverbes dramatiques [...]*, Paris, 1822, 4 vol.

M. DESCIEUX, *Recueil de proverbes français, extraits des meilleurs auteurs*, Paris, 1854.

D. DIDEROT et D'ALEMBERT, *Encyclopédie / ou dictionnaire raisonné / des sciences / des arts et des métiers*, Stuttgart, 1966, réimpr.: Paris, 1751-1780, 35 vol.

M. G. DUPLESSIS, *Bibliographie parémiologique, études bibliographiques et littéraires*, Paris, 1847.

M. G. DUPLESSIS, *La fleur des proverbes français*, Paris, 1851.

A. FURETIÈRE, *Dictionnaire / universel / contenant généralement / tous les mots françois / tant vieux que modernes [...]*, La Haye, 1694.

F. GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1881-1902, 10 vol.

J. HILLAIRET, *Dictionnaire des rues de Paris*, Paris, 1963, 3 vol.

A. JAKOVSKY, *Les proverbes vus par les peintres naïfs*, Paris, 1973.

P. DE LA MESANGERE, *Dictionnaire des proverbes français*, Paris, 1821, 2<sup>e</sup> éd.

P.J. LE ROUX, *Dictionnaire / comique / satyrique, critique / burlesque / libre et proverbial*, Lyon, 1735.

P.J. LE ROUX, *Dictionnaire / comique / satyrique, critique / burlesque / libre et proverbial*, Pampelune, 1786, 2 vol.

A.J.-V. LE ROUX DE LINCY, *Le livre des proverbes français [...]*, Genève, 1968, réimpr.: Paris, 1859, 2 vol.

D. LOUBENS, *Les proverbes et locutions de la langue française [...]*, Paris, 1889.

M. MALOUX, *Proverbes, sentences et maximes*, Paris, 1976.

L. MARTEL, *Petit recueil des proverbes français*, Paris, 1883.

G. MEURIER, *Thrésor de / sentences / dorées et argentées / proverbes et dictons [...]*, Cologny, 1617.

A. DE MUSSET, *Poésies nouvelles*, Paris, 1867.

J. NICOT, *Thrésor / de la langue / françoise tant / ancienne / que moderne*, Paris, 1960, réimpr.: Paris, 1621.

Ch. NODIER, *Fables de Jean de La Fontaine*, Paris, 1823, 3<sup>e</sup> éd., 2 vol.

Ch. NODIER, *Histoire du Roi de Bohême et de ses sept Châteaux*, Paris, 1979.

A. OUDIN, *Curiositez / françaises / pour supplément aux / dictionnaires [...]*, Genève, 1971, réimpr.: Paris, 1640.

P.M. QUITARD, *Etudes historiques, littéraires et morales sur les proverbes français et le langage proverbial*, Paris, 1860.

M. QUITARD, *Proverbes sur les femmes, l'amitié, l'amour et le mariage*, Paris, 1861.

P. SOUILIE, *Sentences et proverbes*, Paris, 1892.

M. DE SCUDERY, *Clélie, histoire romaine*, Genève, 1973, réimpr.: Paris, 1660, 10 vol.

M. VOLET et A. BEENTJES, *Eventails, collection du Musée d'art et d'histoire de Genève*, Genève, 1987.

R.-A. WEIGERT, *En marge des proverbes de Lagniet*, dans: *Gazette des Beaux-Arts*, t. LXX, 1967, pp. 176-184.

Mes remerciements les plus vifs pour leur collaboration s'adressent à: Hélène Alexander-Adda, présidente du Fan Museum Trust à Greenwich; François Macé de Lépinay, conservateur au Musée Carnavalet à Paris; Fabienne-Xavière Sturm, conservateur au Département des arts appliqués du Musée d'art et d'histoire de Genève et à Maryse Volet.

## Crédit photographique:

Bibliothèque publique et universitaire, Genève, copie prof. M. Meylan: fig. 6, 7.

Musée d'art et d'histoire, Yves Siza, Genève: fig. 3.

Musée de la Ville de Paris by Spadem 1987 Carnavalet: fig. 2.

Studio Photo Page, Renens: fig. 1, 4, 5, 8.

